2024 : Palestine

USCN
Union syndicale cantonale neuchâteloise

Résolution
de l'*Union syndicale cantonale neuchâteloise* USCN sur la Palestine à l'adresse de l'*Union syndicale suisse* USS

L'Assemblée des délégué-e-s de l'USCN a adopté une résolution qui demande un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza et la fin du commerce et de la coopération militaires entre la Suisse et Israël. En sus, elle demande que les instances de l'USS analysent et dénoncent la participation de syndicats ségrégationnistes israéliens au sein des fédérations syndicales internationales auxquelles elle participe.

Des manifestations et mobilisations ont lieu dans de multiples villes. L'assemblée appelle l'ensemble des forces syndicales à y participer activement.

L'Assemblée des délégué-e-s de l'Union syndicale cantonale neuchâteloise USCN, réunie le 4 mars 2024, a adopté la résolution suivante[1)] :

1. L'USCN se joint aux voix qui dénoncent les attaques indiscriminées et l'occupation de la bande de Gaza commises par l'armée israélienne. C'est par ailleurs la politique coloniale d'Israël et l'État d'apartheid dans son ensemble, à l'œuvre depuis plus de 75 ans, que l'USCN dénonce.
2. L'USCN demande que la Suisse s'associe à l'action initiée par l'Afrique du Sud. L'USCN se joint aux voix qui exigent un cessez-le-feu immédiat, le retrait des troupes de Gaza, la libération des otages, l'ouverture de couloirs humanitaires et la possibilité que la justice internationale juge les crimes de guerre et de génocide commis.
3. L'USCN dénonce la complicité du gouvernement suisse, notamment son ministre des Affaires étrangères Ignazio Cassis. L'USCN demande le rétablissement des financements de l'UNWRA.
4. L'USCN appelle l'armée suisse et l'industrie suisse de l'armement à rompre leurs échanges commerciaux et leur coopération militaire avec l'industrie israélienne de l'armement et l'armée israélienne.
5. L'USCN dénonce les interdictions et entraves à la liberté de manifester et de se rassembler en soutien à la cause palestinienne, dans de nombreux cantons suisses.
6. Pour donner corps à ces revendications, l'USCN appelle ses composantes et leurs membres à s'organiser pour participer à la mise sous pression des institutions politiques et économiques suisses.
7. L'USCN rappelle à ses composantes l'importance de renforcer leur rôle de vigilance, sur les lieux de travail notamment, à la lutte contre les discriminations islamophobes et antisémites.
8. L'USCN affirme son soutien aux syndicats palestiniens et israéliens représentant les

travailleuses et travailleurs palestinien-ne-s subissant les conditions de l’apartheid et appelle l’ensemble des partenaires syndicaux à la solidarité internationaliste. Elle demande que les syndicats ségrégationnistes soient strictement boycottés notamment au sein des fédérations syndicales internationales.

Archives, Résolutions de l'USCN, Resolutions, Palestine, USCN, 4 mars, 2024

1)

Cette résolution est inspirée de celle produite par la CGAS le 14 novembre 2023.

From:
https://uscn.ch/ - **USCN**

Permanent link:
https://uscn.ch/archives/resolutions_uscn/2024_03_04_-_palestine

Last update: **11.06.2024 @ 11:11**